

Si les premiers pionniers connus de la région, les Bénédictins, fondèrent un premier village au Lieu-Poncet, le parler de ces Combiens présumés se rattachait forcément au groupe des patois bourguignons. Rien n'a subsisté de leur vocabulaire, sauf peut-être le nom même de la grande communauté du Chenit. On est tenté d'y reconnaître le tsneu (bois mort) naguère en usage chez nos voisins comtois.

Les Prémontrés appelèrent au XI^e siècle de nouveaux habitants dans le même secteur. Ces colons devaient venir du bassin de l'Orbe inférieure, de celui de la Venoge et, dans une mesure moindre, de Lavaux, de la Eroys, de la Côte.

Le parler qui résulta de ce mélange eut par la force même des choses, un caractère franchement vaudois, aux affinités spéciales avec le vaulonnier et le montlavoillais.

Le dialecte combier différait par contre énormément des parlers comtois allés de l'ouest. Il ignorait par exemple la palatalisation caractéristique de rt en tch (swètçha, mwètçha : sorte, morte); de rd en dj dans kwädj, wädj : corde, garde. Il est facile de se rendre compte que les populations des deux versants du Risoud sont d'origine ethnique différente.

Le combier tranche moins sur le parler assez lent du haut bassin de l'Orbe, au Dépt français du Jura. Ici, la population provient d'un mélange d'éléments accourus, les uns de l'ouest, les autres du midi par la Valterine. Longtemps on distingua dans cette région un parler nettement comtois où l'a latin se muait en e, du dialecte affublé du surnom de pouli que caractérisait la persistance de l'a (~~tsâte mais tsäta~~) (*tsäte mais tsäta*)

Les éléments vaudois divers établis au Lieu s'amalgamèrent rapidement. Le dialecte s'uniformisa. Il acquit des caractères propres en sorte que l'arrivée des colons comtois, des Rochat, Guignard, Cart, Longchamp ou autres, ne parvenait ni à l'entamer, ni même à l'influencer.

Dès le début du régime bernois les gens du Lieu essemèrent en foule vers l'Abbaye et le Chenit. Assez éloignés du grand village, ils finirent par se constituer en communauté indépendante (1571 et 1646).

L'évolution du patois ne fut point la même dans les trois territoires.

Le parler du Chenit appelé tardivement à une vie indépendante, diffère moins de celui de la commune-mère que ce n'est le cas de celui des l'Abbaye. On pouvait s'y attendre.

L'influence des patois d'outre les cols, avec lesquels "ceux du bout du lac" se trouvaient en contact continu, contribua certainement à accentuer les divergences entre le parler de l'Abbaye et environs et celui du Lieu.

A noter en outre que le patois des Bioux, qu'il ait ou non été influencé par celui du Chenit, s'en rapproche sensiblement.

On éprouve au premier abord quelque surprise à le constater, le parler du Chenit ne présente pas de nuances propres aux diverses localités de la commune, alors que les territoires plus réduits du Lieu et de l'Abbaye offrent respectivement trois variétés, plus au moins caractéristiques, de vernaculaire.

Divers facteurs expliquent, en quelque mesure, l'uniformité du patois du Chenit.

Il y eut dans la benjamine de nos communes un mouvement continu de population, de village à village, de hameau à hameau. D'abondants documents permettent d'en faire la constatation.

Jusqu'en 1837, le Chenit constitua une seule paroisse, ce qui contribua largement au maintien de l'unité dialectale. Les Charbonnières, le Séchey, le Pont et les Bioux disposèrent, par contre, de plus ou moins bonne heure, d'une petite église ou d'une chapelle particulière.

La rivalité interparoissiale Sentier-Brassus remonte au début du siècle dernier seulement, soit au moment où le Sentier, jusqu'alors modeste hameau, devint chef-lieu de la commune et du district. Cette tension n'empêcha pas plus la conclusion de nombreux mariages que les déplacements de paroisse à paroisse. L'influence de la scission paroissiale sur le parler doit être considérée comme nulle.

L'existence au Brassus d'une minuscule seigneurie, de 1576 à 1684, aurait pu y créer un foyer dialectal divergent. Il n'en fut rien parce que les ouvriers métallurgistes du dehors, oiseaux de passage, ne firent pas souche dans la région. La population indigène continua de cultiver ses champs et de fréquenter les cultes au temple du Sentier.

Le développement industriel contribua sûrement à la persistance d'un seul et unique dialecte communal. Chacun de nos marchands-horlogers ou pierristes occupait des ouvriers dans les divers localités du territoire, d'où multiplicité des contacts entre ouvriers de hameaux différents.

Longtemps le Chenit demeura une sorte de cul-de-sac. Ses habitants avaient peu de relations avec les Comtois, séparés d'eux par un écran de pâturages et de forêts, comme aussi par l'obstacle religieux. Vers l'orient, on frayait rarement avec les gens de Gimel ou de Bière, vu l'élévation de la chaîne. Seules les communications avec les autres communes combières pouvaient se faire sans entraves.

Il me paraît cependant permis de présumer qu'il y eut autrefois quelques tendances à des différenciations dialectales de hameaux. La tradition rapporte par exemple que les habitants du Campe se servaient du mot *dâzê*, au sens de "peut-être", alors que le reste de la commune faisait abstraction du *d* prosthétique. Longtemps les gens du Campe répondirent au surnom de *Dâzê* et de *Dâzêrdê*. (Pour semblable raison, les habitants des Bioux se voyaient affublés de l'appellation *Dinacê* (ainsi c'est): *ô Dinacê, una Dinacê*). Ces sobriquets ont depuis longtemps sombré dans l'oubli.

Les variantes dialectales propres aux hameaux des communes du Lieu et de l'Abbaye paraissent aussi naturelles que l'unité formée du patois au Chenit.

La jouissance de pâturages communs causa, des deux côtés du grand lac, des difficultés entre localités y ayant droit. Il fallut exploiter le communal par lots et finalement, avoir recours au partage entre fractions de commune. Chacune des fractions, 5 au Lieu et 3 à l'Abbaye, disposait en outre d'une école, d'une bourse particulière, de fonctionnaires spéciaux.

Un ressortissant de l'un des hameaux allait-il s'établir dans une fraction voisine de sa propre commune, il perdait ipso facto ses droits sans obtenir pareils avantages dans son nouveau lieu d'habitation. Dans un territoire essentiellement agricole, cet état de choses restreignit, paralysa même le mouvement naturel de la population. Une différenciation des parlers devait à la longue en résulter.

Au cours du dernier siècle, les hameaux de Combenoire et de Fontaine ont diminué en importance au point qu'ils viennent de perdre leur autonomie relative (1943). Leur patois (présentait-il jamais des particularités quelconques ?) se confond depuis longtemps avec celui du village de Lieu.

Si le parler du Séchey se distingue à peine de celui du chef-lieu de la commune, il tranche par contre nettement sur le patois des Charbonnières. La mésintelligence qui régna d'ancienne date entre le Séchey et les Charbonnières, contribua certainement à renforcer la barrière linguistique qui sépare ces deux localités distantes d'1 km environ.

Au territoire de l'Abbaye, les trois hameaux et fractions de commune du Pont, de l'Abbaye, et des Bioux vécurent aussi d'une vie en quelque mesure indépendante. Une différenciation progressive de leurs parlers en découla.

Le vieux deviser de nos pères, depuis longtemps contaminé et refoulé par le français, était voué à une mort lente. Comment se défendre de mélancolie en assistant à leur agonie ? Quelque chose qui nous est cher s'en va bribe à bribe, jour après jour. Une décennie encore, deux tout au plus, et il aura définitivement vécu, ce parler savoureux, rude et expressif qui, de longs siècles durant suffit à exprimer les sentiments qui émurent l'âme de nos ancêtres!

Toutefois l'influence du patois moribond se fait et se fera sentir longtemps encore, dans le français populaire régional. Le langage de la génération montante et du tout au tout ignorante du vocabulaire, trahit encore à tout bout de champ certain stratum suspect. Un alinéa spécial entrera bientôt dans quelques détails à ce sujet.

Dans la règle, les communes essentiellement agricoles demeurent plus longtemps fidèles à la langue ancestrale que celles où l'industrie prospère. La Vallée, chose curieuse, fait exception. Le secteur très industrialisé du Chenit a mieux su défendre le vieux deviser que ses voisins du Lieu et de l'Abbaye.

Dans la première de ces communes, une enquête permet d'évaluer à une bonne vingtaine le nombre des vieillards ou semi-vieillards capables de converser tant bien que mal en patois. On ne saurait, bien entendu, faire à tous le même crédit; il y a chez eux toute une gamme d'incertitudes. La plupart des sujets, après avoir prononcé quelques phrases en patois, reculent devant l'effort. Ils retombent dans le français qui leur est plus familier.

De rares femmes figurent parmi ces patoisants d'occasion. Plus vite que la gent masculine, le beau sexe renonce à la langue ancestrale, par vanité dans nombre de cas. Les familles où l'on s'exprimait encore en patois ne passaient-elles pas pour les moins civilisées dans la région? Il convenait donc de parler français. C'était plus correct.

Il y a lieu dans le patois encore en usage, de tenir compte de l'allure du débit. Les individus qui savent conserver à leur parler son caractère sentencieux, aux diphtongues bien marquées, aux r linguales. Les patois du plus grand nombre se ressent de la vie trépidante actuelle. L'allure devient rapide, les finales s'escamotent, les diphtongues se réduisent. Ainsi émasculé, le vieux deviser perd son caractère et, à mon avis, son charme.

Entrer dans le menu détail des nuances propres aux sept variétés de patois combier nécessiterait de longues pages. Tenons nous en prudemment aux traits essentiels.

Des nuances délicates à saisir méritent tout d'abord notre attention. Au Chenit, l'i, l'é et l'a infectés d'vod subissent un traitement différent de celui d'e suivi de nasale. L'assimilation au résultat d'e s'est imposée sur les six autres points au cours des trois derniers siècles. Au vo zé, oé, ro zé, tsé de la grande commune correspondent des types en éé et variantes tant au territoire du Lieu qu'à celui de l'Abbaye. (note 1)

La même distinction subtile apparaît en cas de nasalisation antédéterminée, post ou pré répercutée, analogique ou anorganique. La Vallée en a le monopole.

A cette catégorie appartiennent krève et léve (crépat lévat) Toutefois l'Abbaye et le Pont font cause commune avec le pied de la montagne où l'è se comporte comme s'il s'agissait d'ê : krave, laive. - ségrè (séquere); Charb. ségrè; Bicux éé. - les suffixes ériu éria = évré, ovré. - mé = mê; Charb et Pont myé sans ombre de nasalité. - déré dérér (derétro et fém. correspondant).
érré, diréto

Même différence de traitement enfin pour o suivi de palatale secondaire : wé (hodie); kwé (coquit).

Note 1 : Le son furtif préliminaire ^(dans, è) a été l'objet de considérations détaillées dans la thèse : "les voyelles toujours suivies de nasale en patois du Chenit".
toniques

De son côté le parler de la commune du Lieu offre divers cas de nasalisation particulière plus ou moins accusés.

Ainsi l'ô donne fréquemment œ au Lieu-Séchéy mais franchement œ̃ aux Charbonnières : trœ trœ̃ (trop); krœ krœ̃ (creux); bœ bœ̃ (boeuf); lœœ œ̃ (linceul); fyœ̃ (feu); vœ̃ (vent); nœ̃ (neuf) et autres. Le Chenit, le Pont, les Bioux ont œ non nasalisé; l'Abbaye dit œ̃ à l'instar de la plaine vaudoise. (à noter que cette tendance à nasaliser le résultat d'ô fit quelque progrès au Chenit. Vers 1840, on y ridiculisait la prononciation nasale des mots ci-dessus.

La diphtongue issue d'ô suivi de s entravé se nasalisa aussi, mais superficiellement au territoire au Lieu. On y entend nœ̃tru, nœ̃tru; rœ̃u; pœ̃u (peucu) et autres.

Sur le seul point des Charbonnières, le résultat d'ô, d'ô et d'au latin ou roman se nasalise en ỗ, d'où les types rœ̃dre, coudre; dœ̃nô, genou; vœ̃, noeud; lœ̃djô, longueur; mœ̃, mœ̃ra, mîr, mîre; ỗ, ou; fœ̃ fayard. Dans les mêmes conditions, le Lieu-Séchéy offre un ô fermé sans la moindre vibration nasale. Tous ces paradigmes accusent œ̃, œ̃u au Chenit.

Caractéristique au Lieu la contraction en e long très souvent de la diphtongue issue d'œ̃. Le parler en prend quelque chose de criard, moins prononcé au Séchéy. L'ex-diphtongue, réduite au premier de ses éléments, apparaît aux Charbonnières sous forme d'œ̃, d'où le caractère grave de son patois. Le mœ̃ fœ̃ vœ̃ du Lieu et le, mœ̃ fœ̃ vœ̃ (ma foi oui) des Charbonnières tranchent ainsi singulièrement sur la sautillant mœ̃ fœ̃ vœ̃ du Chenit et des Bioux, comme sur le mœ̃ fœ̃ vœ̃ de l'Abbaye et du Pont. Grâce à cette pierre de touche, chacun se rendra facilement compte de la localité à laquelle appartient un patoisant.

Par analogie les verbes en œ̃llare ont embœ̃té le pas. Vous entendrez donc prononcer mœ̃rtœ̃le (martœ̃le) œ̃, œ̃e, œ̃e; œ̃lœ̃te (allaite) œ̃, œ̃e, œ̃e.

Mais lorsqu'il s'agit d'œ̃ au hiatus roman, ou suivi de palatale secondaire ou de consonne + yod, l'œ̃ aboutit à œ̃ et variantes, tant aux Charbonnières qu'au Pont et à l'Abbaye. L'analogie en a fait des œ̃iennes. Ailleurs on rencontre le résultat usuel d'œ̃. A grœ̃yu (craie), krœ̃yu (je crois), œ̃œ̃yu (il plie), tœ̃rœ̃ye (il charrie) du nord du district répondent un œ̃ au Lieu-Séchéy, un œ̃i œ̃e au Lieu et aux Bioux. (thèse 147 et 188).

L'œ̃, dans de semblables conditions, se comporte de façon identique dans prœ̃yu (je prie), prœ̃yu, prœ̃iye. Il en est de même de l'a de frœ̃ya (fraise) frœ̃ya, frœ̃iye (thèse 335).

A l'époque du grand trek vers l'Abbaye et le Chenit, soit au début du régime bernois, l'œ̃ et l'a infecté d'yod dans certaines conditions en étaient au stade de la diphtongue *ie.

Par la suite, les deux éléments s'assimilèrent en ĩ au territoire de l'Abbaye. Plus tard, ils se réduisirent à ĩ à l'Abbaye et au Pont, tandis qu'aux Bioux l'élément initial se consonnifiait en y, d'où yi. Ici le Lieu et le Chenit présentent yé sans trace d'assimilation. Nous avons ainsi respectivement pi, pĩ, pĩyé (pied); domi, domyi, domyé (demi); pœ̃yu, pĩynu, pĩyœ̃nu (peigne); vilu, vyilu, vyœ̃lu (vieux); vinu, yinu, yœ̃nu (je viens); prœ̃mi, -myi, -myœ̃ (premier); nœ̃i, -yi, -yœ̃, (noyer); œ̃pœ̃i, -yi, -yé (appuyer) (thèse 225 sq. 318, 323 sq.)

Il importe aussi de remarquer qu'en cas de palatalisation du groupe consonnantique précédant la tonique, la sifflante est de mise à l'Abbaye et au Pont (à l'instar de ce qui se passe outre Molendruz-Pétrafélix), alors que la chuintante correspondante apparaît aux territoires du Lieu et du Chenit, plus aux Bioux. Ces caractéristiques se font voir entre autres dans *sitsu*, *eitsu*, *edtsu* (siège du fumier); *predzi*, *dji*, *dje* (parler, prêcher) (Thèse 216) - dans *etsila*, *tçi*, *tçe* (échelle); *tsivra*, *tçi*, *tçe* (chèvre); *sètsi*, *tçi*, *tçe* (sécher); *fstsi*, *tçi*, *tçe* (faucher); *ètraédzi*, *dji*, *dje* (étranger); (Th. 324) dans *forst*, *ei*, *ee* (forcer); *lesi*, *er*, *ee* (laisser); *dödzi*, *dji*, *dje* (danger); *verdzi*, *dji*, *dje* (verger); (Th. 330) - dans *tserdzi*, *dji*, *dje* (charger); *pürdzi*, *dji*, *dje* (purger) (Th. 325) dans *maezi*, *çi*, *çe* (puiser); *kæzi*, *çi*, *çe* (taire) (Th. 325)

Autre constatation du même ordre: dans le domaine où *ie se réduit à i, la dentale précédente persiste sans changement, tandis que sur les autres points elle se palatalise plus ou moins fortement en *ç* g : *moti*, *çi*, *çe* (métier); *möti*, *çi*, *çe* (môtier) *si*, *ei*, *ee* (six); *di*, *dçi*, *dçe* (dix) (Th. 227, 228, 229, 225). *macti*, *çi*, *çe* (moitié); *sacti*, *çi*, *çe* (soif, siccité); *wadi*, *çi*, *çe* (vider); *padi*, *çi*, *çe* (pitié) (Th. 318 / 9).

Il a été fait allusion plus haut, au sujet des cas de nasalisation spéciale, au traitement des deux o. Signalons encore la substitution sporadique analogique d'u au résultat usuel dans la moitié septentrionale du district. Sans doute s'agit-il d'infiltration des parlers du pied du Jura vaudois. A cette catégorie se rattachent : *yü* (en regard de *bou*, *lœ*, *je*) lieu; *dju* (jeu) au Pont et à l'Abbaye seulement; *læsu* (linceul) à l'Abbaye; *krmazü*, lampe primitive à la romaine (Abbaye); *longu* ligneul (Abb.); *fyu*, *fyüla*, filleul, filleule (Abb.); *fu* (feu) à l'Abbaye, mais *fyöu*, *fyö* sur d'autres points (Th. 400 / 405) - *Kütse*, il se couche (Pont-Abb.) mais normalement *ö*. *ö* *ö* au Chenit, aux Bioux et au territoire du Lieu; *püdra* (poudre) s'est insinué partout (sauf au Chenit *pödra*); *èkütse* (écoute) a envahi le même territoire. On en peut dire autant de *püsa* (poussière), alors que la *pösa* du Chenit résistait à tous les assauts. Le type d'emprunt *födra* (foudre), aujourd'hui en usage à l'Abbaye seulement se vit remplacé sur les autres points par la variante francisée *fudre*, tandis que le Chenit demeurerait fidèle au *fäudra* normal. (Th. 430 et 496).

L'*ü* analogique fait aussi apparition dans quelques paradigmes des plus usuels où, à un au latin ou romain, aurait dû répondre la diphtongue *uo* ou sa réduction à *ö* *ö*. Ici se rattachent : *küva* (queue), influencé par *kü* (cul). L'ancien *küva* a réussi à se maintenir au Lieu-Séchéy et au Chenit. Mêmes conditions pour *yüva*, participe passé féminin d'avoir, d'être et d'aller. Le Chenit seul gard religieusement la vieille forme *xüva*. Le participe masculin correspondant *yü* règne en maître aujourd'hui dans les communes de l'Abbaye et du Lieu. La combinaison *çü çü* (*çü çü*) *çü*, "il a eu été", rappelle toutefois l'ancien état de choses. Le Chenit, moins exposé, demeure fidèle à *çü* (Th 459-540)

tsi, *tçi*, *tçe* (cher et cher); *tsivra*, *tçi*, *tçe* (chère);

A certaines formes verbales en *ŷ* particulières aux territoires du Lieu et de l'Abbaye, correspondent des formes en *ŷ* au Chenit. On trouve ainsi *sŷse* (il suce) en regard de *sŷse*; *mèxŷre* mais *mèxŷre*; *pŷrdŷe* d'une part et *pŷrdŷe* de l'autre (Th 554, 558, 561)

Deux ou trois mots patois prononcés par un individu suffisent à trahir qu'il n'a pas été élevé au Chenit. Naguère, je croisai en pleine forêt du Risoud un bonhomme porteur d'un mouchoir de champignons. Sans nous arrêter, nous échangeâmes quelques paroles. *y aŷ n a tŷ kŷkŷ*, lui demandai-je - *ŷi*, me répondit-il, *ŷe bŷse dŷa un mŷ* (oui, cela pousse déjà un peu), - Le terme *bŷse* témoignait de l'origine "avenaire" (nous disons *àvenaire*) de mon interlocuteur venu du hameau de Combenoire, à moins d'1 km de la limite N. de notre commune.

D'autres signes distinctifs propres à un secteur restreint méritent encore d'être relevés, ainsi l'absence d'assourdissement en *ŷ* dans *ni* (huit), *kwi* (cuit) qu'on rencontre partout sauf au Chenit et au Lieu (Th 408/9).

Le *ŷ* (œil) de la plaine tend à se substituer à l'ancien *ŷ* tant à l'Abbaye, au Pont qu'aux Bioux (Th. 408)

La monophthongaison de *wāi* en *wā* appartient en propre à la commune du Lieu. Casuellement vous le rencontrerez au Pont. A cette catégorie se rattachent *pharŷ* (peur) et formes verbales correspondantes; *brāta* (boîte); *brāte* (il boîte); *prā* (puits); *prāŷe*, il puise; *wā*, voix; *drāte* (de *drāte*, ducitare, conduire); *brāta* (lucta?), espace entre les bases de deux rangées de bardeaux; *trāta*, truite; *drā*, (source); (Th. 476, 490).

Une dernière constatation : comme le Romain, le Combiere délaisse le pronom accentué de la première personne du singulier. Il dit ainsi *tsātu* pour "je chante"; *vyēnu*, et variantes pour "je viens"; *vy* pour "je veux"; *tādyu* et variantes pour "je tombe".

Mais ego inaccentué revit dans les formes interrogatives: *tsātu yu*, *vyēnu yu*.

J'ai pourtant relevé chez certaines familles de l'Abbaye vouées exclusivement à l'élevage du bétail, des vestiges du *ŷ* tonique de la plaine vaudoise (Th. 208).

Les écrits en parler du crû. Les plus anciens documents connus rédigés en patois local remontent à la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Chez nous, comme ailleurs, les vers précèdent la prose. La satire fut la grande inspiratrice. Nos premiers rimailleurs s'appliquèrent à chansonnier le prochain, à ridiculiser ses travers, parfois en des termes fort crus. Rare, bien rare, la petite fleur bleue! On ne songea guère à se servir du parler populaire pour célébrer l'amour, la belle nature, les charmes du coin natal, ces thèmes éternels, chers aux poètes.

Les premiers bardes combiers furent sans doute initiés aux arcanes de la versification par des couplets rapportés du service étranger, par ceux aussi que chantaient les peigneurs de chanvre ou autres artisans ambulants, enfin par les chansons venues de la plaine vaudoise, plus civilisée et plus avancée.

Dans la règle, des gens de quelque instruction s'enhardirent les premiers à taquiner la muse patoise. Leurs vers ne seraient donc, à de rares exceptions près, passer pour vraiment populaires. Le poète improvisé veillait à la rime, au nombre de syllabes, à la césure, mais trop souvent se contentait d'à peu près.

Voici, autant que possible dans l'ordre chronologique, la liste des pièces ou fragments de pièces en vers patois anciens qui sont parvenues à ma connaissance. A deux exceptions près, tous proviennent de la commune du Chenit. On s'étonne que le Lieu n'ait rien produit du tout dans ce domaine.

Le chapitre relatif à la musique a déjà mentionné les morceaux pourvus d'un air.

La tsanson de Corattas, probablement la plus ancienne (1780) est franchement obscène. Elle comprend non moins de 7 couplets et un envoi. A côté d'alexandrins régulièrement construits, aux rimes géminées, vous y rencontrez ici et là des vers de 10, 11, 13, voire de 14 pieds. On se demande si quelque copiste reproduisant peut-être le morceau de mémoire ne l'a pas estrapié.

La tsanson de feliè tché lou gré Cousin (texte intégralement reproduit dans le "Passé des Pignet-Dessous" de P.A. Golay) paraît être, ou peu s'en faut, contemporaine de la précédente. Ce fragment ridiculise trois vieilles filles dépourvues de galant. Il comprend deux quatrains heptasyllabiques rimant plus ou moins, dans un cas pas du tout. A trois reprises, un coulé vient compléter le nombre des syllabes.

La tsanson de Quamin que l'opinion publique attribuait à un certain Adolphe Pignet, date de 1800 environ. Ce morceau bien composé met en scène une femme gourmande et curieuse à laquelle un voisin, le voiturier facétieux Quamin, fit avaler de la graisse à voiture en lieu et place du miel convoité. La chanson en question comprend trois couplets de 8 vers entrelacés. Les sept premiers sont des décasyllabes, coupés 4/6. Le 8me vers est un alexandrin à coupe normale, dont le second hémistiche répète le premier. Rele-vons encore qu'à une exception près le dernier pied du premier hémistiche est accentué de ? (morceau en. enregistré à Zurich le . . . 194. . . Chanté par mon ami Eugène Raymond).

La tsanson de Philippou tché Tavan remonte à 1820 à peu près. Le troupier tourné en ridicule avait servi en France au temps de la Restauration. Il nous reste de "Tavan" trois quatrains de 6 pieds et la moitié d'un 4me, aux rimes entrelacées, dans quelques cas absentes.

Vers la même époque appurent des quatrains monorimes malicieux du type

Noutrou tsâ
Que râpè daou tabâ
Pô Pyerrou Ca (Capt)
Daou Solliat.

Noutrou tsin
Que vèssè dans verin
Pô Pyerrou Gôlin (Golay)
Daou Saindin.

D'autres quatrains, vrais produits de la muse populaire ceux-là s'en tiennent au rythme, sans se soucier de rimer; en voici un échantillon :

Lé länzé sè traïnnou (brouillards)
Lo lou lon daou bôu;
Lou sèlaou sè linvé
Dèrrin tché Brian (au rebours du bon sens)

Brian

Un seul quatrain de la Tsanon de Rattè a résisté aux injures du temps. Impossibilité de lui attribuer une date précise. (m'a été communiqué il y a quelque vingt ans par une voisine nonagénaire, incapable de chanter). Le rimailleur y déplore les méfaits causés par les souris, coupables d'avoir rongé les poches du pauvre Jean. L'unique quatrain des Rattes se compose de vers de 7, 8, 7 et 6 syllabes aux rimes entrelacées.

Le double quatrain chanté de la Tsatta, n'a, lui non plus, pas d'âge précis. Nos aïeules le fredonnaient volontiers. Au premier couplet, un vers masculin de 7 syllabes alterne avec un féminin de 6, à coulé supplémentaire. Un 2nd, les vers, tous masculins, riment deux à deux. (P.A. Golay "Le passé des Pignet Dessous" page 33).

La Tsanon de la Tchévra, mal bâtie et d'un goût peu relevé date de 1840 environ. Des mots français se glissent sporadiquement dans le texte patois. Ces vers boiteux fouaillent une femme dure envers un vieux mari. De la pièce subsistent un quatrain et la moitié du second.

Pour en finir avec les vers comiques, citons encore le morceau composé il y a une vingtaine d'années par P.A. Golay et que publia la Feuille d'Avis de la Vallée. Cinq couplets octosyllabiques de respectivement 8, 10, 10, 14 et 10 vers, aux rimes géminées, parfois pauvres évoquent le souvenir de Combiers typiques d'autrefois, d'originaux comme il n'en existe plus. La pièce s'intitule Sovini.

Vrai soulagement que d'abandonner la poésie satirique et ses trivialités pour s'occuper d'un genre plus relevé.

La pièce de vers dont suit une analyse sommaire se rapporte à la coutume ancestrale des reines de Mai (Rainna de Mè). Cette chanson n'a, il est permis de le regretter, rien d'autochtone. L'original nous vint des rives ensoleillées du bleu Léman, car il est question de vignes à fossoyer.

La pièce, adaptée au patois du Chenit, compte 29 vers, répartis en strophes de longueur inégale. Le vers :

Mé, waik Mb k vé d aître.

sert d'introduction à ce gracieux poème.

Nous disposons également de deux versions françaises de la chanson de Mai. L'une relevée par A. Rossat; l'autre inédite, en diffère sensiblement. On y trouve entre autres les quatre vers géminés :

" Vous, jeunes filles qui dormez,
Réveillez-vous si vous pouvez.
Nous ne sommes pas ici pour rien;
Le jour s'enfuit et la nuit vient. "

D'un hymne au printemps, en pur patois du Chenit, le quatrain suivant seul demeure :

L'alhyèta tsaté,
Là kika rapé,
E là sèma pèidzè
E là poràko.
L'alhyèta tsaté,
su kika rapé,
è lè sèma pèidzè
è lè poràko

L'alouette chante,
Et le coucou répond,
Et les semences poussent
Et les crocus.

Ces pentasyllabes ignorent la rime ou l'assonance. A un paroxyton^{x y ton} final quelconque correspond un oxyton également quelconque, mais cela suffit à assurer le rythme. Dommage de ne pas en savoir plus long sur cette Tsâsô dâo r^onové.

Note sur la Chanson de Mai : A. Rossat en publia le texte dans Folk-lore III p. 28. Ed. Piguët en a reproduit les variantes accompagnées de musique et de notes dans ses Chansons populaires de la Suisse romande, p. 86 - 88 et 91 du fascicule XXVI des publications de la Société des Traditions populaires. Voyez aussi P.A Golay "Le Passé des Piguët-Dessous", p. 51.

Une intéressante pièce de vers, intitulée Ô Nové (un mou-veau) parut en décembre 1880. Elle servait d'annonce à un périodique local, l'éphémère Messenger, sous les initiales de son rédacteur H. G. Ce sont des vers de 10 pieds, géminés pour la plupart et de la coupe 4/6. Un ou deux versiculets découpent le morceau en strophes irrégulières, respectivement de 17, 12, 12, 4 et 6 vers. Un vers-écho termine la pièce. Il s'agit d'une poésie de bonne facture où les défaillances sont rares.

Grand évènement pour la Vallée lorsqu'une locomotive déboucha pour la 1re fois du tunnel du Mont d'Orzeyres. Le pays sortait de son isolement. Ce fut un vrai délire (1887). On pouvait lire sur une pancarte attachée à la cheminée ces vers boiteux en patois du Pont :

Lou diablou lhi sérai bin	Ce serait bien le diable
S' la bête noire daou Sindin (1)	Si la bête noire du Sentier
Ne poyei on bio matin	Ne pouvait un beau matin
Traci pè stu tsemin.	foncer par ce chemin.

(1) L'une des des deux locomotives de la Compagnie s'appelait "Le Sentier", l'autre "Le Risoud".

Un vapeur-joujou, le Caprice, fit apparition sur le lac de Joux peu après la construction de la ligne ferrée Pont-Val-lorbe (1889?). Le quatrain suivant, en patois du Chenit, accueillit les invités le jour de l'inauguration :

Po sè revini lou tieur,	Pour se remettre le coeur.
On près lou bateau à vapeur	On prend le bateau à vapeur.
Quand lou lé sérè dzalâ	Quand le lac sera gelé,
On porrè bin navigâ.	On pourra bien naviguer!

de vers

Une curieuse pièce en patois des Bioux parut il y a quelque vingt ans dans le Feuille locale. L'auteur y chantait en termes dithyrambiques les mérites du premier magistrat de sa commune.

Le répertoire des patoisants du temps jadis comprenait en outre des chansons ou mélodies dialectales empruntées aux régions voisines du Pays Romand et même la Comté. Le chanteur se donnait rarement la peine de les adapter aux lois de la phonétique locale. Ici et là un mot vient trahir l'origine extra-combière du morceau. Rentrent dans cette catégorie :

La Tsanson daou fretai ou Ranz des vaches de Vaulion.

Sü hê kstâ de mä fêna;
le sä trêtsi, lo sä trêtsi (pou trêtsi)
ë pä mö. êkrâmä.
Râ nâ pœu l'êtimidâ,
...

L'allègre chansonnette de la Sèrvavèta dont seules des bri-
bes me sont connues :

*Rè lè tsà do là vèla, L à là tsà d là v la
Rò vyéno kè ràtà Kò vyéno kè ràtà.*

L'avant-dernier mot n'a rien de comble.

La mélodie de Djan Lùj, où il est question de v'ri lè tsé-
vrè, au lieu de v'ryè là tchèvrè.

La rengaine de la Vieille nous venait du département fran-
çais du Jura. On s'efforçait de lui garder son cachet comtois
sans songer à l'adapter au parler du Chenit.

~~La s'na vily é li Rose,~~
~~Kè ple kàtvédizé...~~ " scandait mon père d'un
ton badin.

*yà s'me v'lyo è lè Ròss(3)
kà pls kàtvédizé... scandait...*

Les poètes improvisées qui composèrent les morceaux patois
ci-dessus mentionnés ont tous disparu. Mieux vaut passer sous
silence les productions des rimailleurs qui sont encore de ce
monde.

La poésie d'expression française eut chez nous, dès l'aube du
XIX^e siècle, quelques représentants de mérite. Les noms du co-
lonel Rochat (Hymne vaudois); de Jules-Aubert (composait vers
1850. Diverses poésies de lui parurent dans le Journal d'Yver-
don, aux soins de Mr l'archiviste Campiche (19...), de Jules-
Léon Capt et de Madame Julie Meylan eurent un certain retentis-
sment.

La prose patoise surgit dans le Haut Vallon environ trois-
quarts de siècle après les premiers essais de versification.
Il s'agit presque exclusivement de récits comiques farcis de
bonhomie narquoise, dans le goût de ceux que publiait le Con-
teur Vaudois, de regrettes mémoire.

Il convient pourtant d'assigner une place à part aux deux
morceaux les plus anciens de notre prose patoise :

Pendant la campagne du Sonderbund, un milicien du Brassus cor-
respondit en patois avec les siens. Le journal "La Suisse" de
Genève communiqua cette intéressante correspondance et sa
duction en français à ses lecteurs dans son NO du 20 avril 1900.
(à procurer). A ce sujet, voyez la "Bibliographie analytique
de la littérature des patois de la Suisse romande"p...

Sous le 1^{er} Empire, le ministre français de l'Intérieur organi-
sa une vaste enquête sur les patois de France en faisant tra-
duire la Parabole de l'Enfant prodigue. Longtemps après Louis
Favrat (vers 1866) fit mettre la même parabole en 20 patois
différents du Pays Romand, entre autres en patois du Brassus.
Cette dernière traduction fut confiée à Ami Golay, président
du Tribunal de La Vallée. Elle me paraît à peu près correcte.
Il eût toutefois mieux valu employer le mot propre lorsqu'il
existait et rendre par exemple l'expression "l'ainé de ses fils"
non par l'ainé de ses valets, mais bien par lè ~~prèmyé~~ ou lè p
vyèlu de vèlèt Il serait facile, en épluchant le texte du pré-
sident d'y relever d'autres peccadilles.

vyèlu de vèlèt

lè prèmyé ou lè p

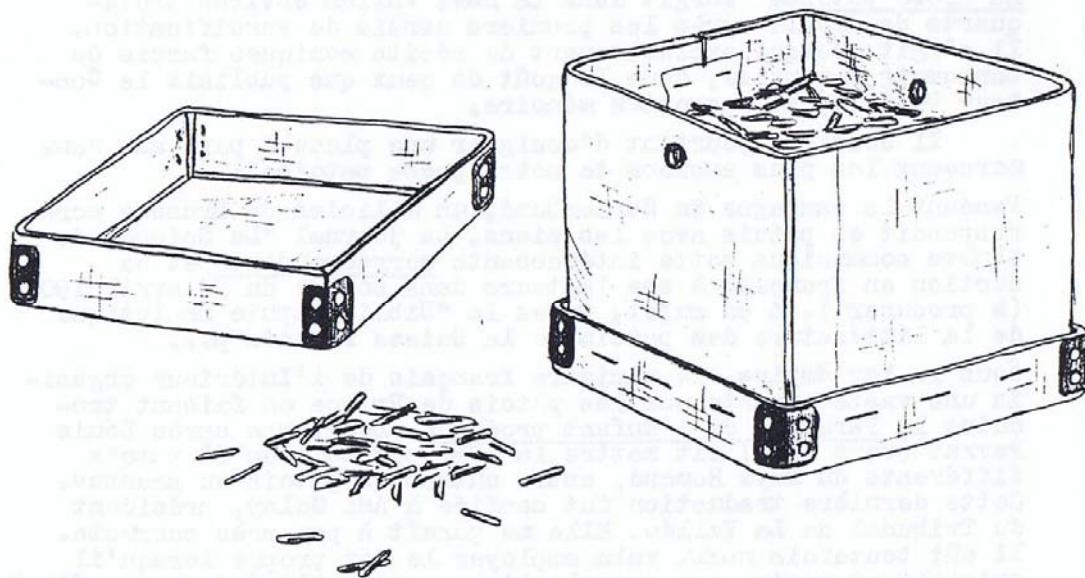
En suite d'une assemblée de patoisants organisée en décembre 1901 dans le but de raviver l'usage du vieux deviser, maintes anecdotes imprégnées de grains de sel furent publiées tant par la Feuille locale que par le Conteur. Même à l'heure actuelle il en paraît de fort savoureuses sous le pseudonyme de d'Amont dans le ler de ces périodiques.

A signaler aussi une transcription phonétique d'un récit en patois du Chenit (là Pina) parue dans le Bulletin du Glossaire en 1907.

Une dernière mention à faire, celle de récits patois d'un Nicole d'après la Bibliographie. Il ne m'a pas été donné de les consulter.

Espérons que cette prose locale n'a pas dit son dernier mot. Nombre de nos patoisants seraient à même de coucher leurs souvenirs sur le papier; de rappeler les récits autrefois entendus ou les événements tragi-comiques auxquels ils furent mêlés. Tant de reparties spirituelles, de calembours, de bons mots mériteraient d'être conservés.

Il existe en outre chez les particuliers, maints recueils manuscrits d'anecdotes du cru qui risquent d'être détruits par des non-connaisseurs. Ces récits mettent parfois en scène des personnes encore vivantes ou récemment décédées. En les publiant on risquerait de s'attirer des ennuis, de se créer des inimitiés. Allons, un bon mouvement! Qu'on remette les précieux cahiers aux archives communales!



Les goupilles, pour le montage des boîtes
à vecherin.

Une série de mots brefs dépourvus de la nasalisation normale déroute singulièrement les auditeurs. Ainsi en est-il de la formule explicative coutumière aux écoliers : s'è *kae* *oo* (c'est quand on...) et de la suite des chiffres 520 (*sa* *sa* *va*)

La négation "non" donne naturellement *na* en français populaire. Vous croiriez entendre le *now* (maintenant) d'un Anglais.

Comment s'opéra cette curieuse désanailisation ? Selon grande vraisemblance, le premier élément de la diphtongue patoise *æ* issue d'*æ* suivi de nasale se préposa analogiquement à toute voyelle française nasalisée. L'accent tendit plus tard à reculer sur le 1er élément de la diphtongue, ce qui voua la nasalité du 2nd à une atténuation progressive.

Quelques considérations maintenant sur le sort des voyelles, diphtongues et consonnes françaises dans notre région.

Voyelles et diphtongues.

- 1 -

En combier populaire, *i* est bref ou long.

i Il se prononce très bref, même dans les formes verbales. Tel est le cas dans le *lît*, *il lît*, le *fi*ls, la *fourmi*, *petite*, je *fi*le, tu *mi*res, ça *brille*, ils *ri*ent.

i Mais *i* s'allonge et se ferme dans les noms et participes en *ie*, ainsi que dans les formes verbales qui offrent la même diphtongue, par exemple dans *vi*ye, *foli*ye (folie) *écuri*ye (écurie) *Mari*ye (Marie) *viellari*ye (vieillesse); *joli*ye (jolie); *parti*ye (partie); *poli*ye (polie); *étudi*ye (étude); *amodi*ye (amodie).

- e -

Assez compliqué le traitement des divers *e* français et celui des anciennes diphtongues nomophonguées. En Combier populaire, ils donnent *è*, *ê*, *êl* ou *êl'*.

è apparaît dans les diminutifs en *et*, *ette* : *pantet* (bout de chemise), *monzet* (masaraigne), *palet* (loquet), *chalet* (autrefois prononcé *chêl*, avec accentuation de la 1re syllabe; d'après le patois tsâl.) *baguette*, *charrette*, *cassette* (casserole).

Les substantifs et adjectifs en *el*, *elle* présentent eux aussi un *è* : *mortè*(1), *mortêlle*; *chârnè*(1), *chârnêlle*; *stèrnè*(1), *stèrnêlle*; *te*(1), *têlle*; *bêlle*, *sè*(1), *bêtè*(1), *appè*(1), *tunnè*(1).

Il en est de même de l'*e* de *è*(st), *avè*(c), *sè*(c).

L'*è* français s'est abrégé en *è*, on ne sait grâce à quel entraînement dans *gèle*, *grêle* (subst. et forme verbale); ici le patois se servait de *dzêlè*, *grêlle*, *grêllè*.

Notre *è* brevissime répond enfin à un *ai* français : *lê* (lait et lait), *balê* (balai), *palê* (palais) - *sè* (je sais; tu, il elle sait); *fê* (je fais, etc). Le patois disait *sè*, *sâ*, *sâ*; *fê*, *fâ*, *fâ*.

On trouve pareillement un *è* dans l'Abbye (l'Abbaye). Cette forme a remplacé un ancien *Abaiye* devenu des plus rares à cette heure. Le patois se servait d'*Abè*.

La triphongue française *eil* se résout en *è*. Soleil devient *sôlè*, réveil (*rêvè*), sommeil (*sômè*) conseil (*kdôsè*) fauteuil (*fôt*).

kôsè

ms 748.749
750

L'e ouvert du français, suivi d'r appuyée s'allonge démesurément se rapprochant de ā, en patois aussi bien qu'en français comtois, d'où : terre, Borne; tu chërches, il vè(r)se le son é, sorte d'é très fermée fort rapproché de i, fut emprunté au vieux deviser. Très caractéristique, il retentit comme un coup de clairon.

Vous le rencontrez dans les monosyllabes mé, té, sé (mes, tas, ses); sé (ces); lé (Les), dé (des). Il tient la place d'un e ouvert dans misère, Genève, lève (je, tu, il, elle, elles, ils, lève, lèves, lèvent). Celle d'un é dans révé (substantif et formes verbales); tête (tête); fête (fête); bête (bête); même (même); extrémé (extrême); bèle (bèle); véle (véle); péle (pèle); déméle (déméle).

La place d'ei dans péne (peine); véne (veine); ségle (seigle) pléne (pleine); dans tréz et séz (13 et 16)

Celle de ai dans mé (mai et mais); râbe (raois); potré (portrait); gé et gay (gai et gaie), égle (aigle); égré (aigre); métre (maître); afère (affaire); trère (traire); tére (taire); plère (plaire); sémé (semaine) doméne (domaine)

C'est en outre le son caractéristique des personnes 1 et 2 3 et 6 des imparfaits de l'indicatif et des conditionnels présents : avé (j'avais, tu, il, elle avait, ils, elles avaient) - été (n'étais etc); éré (j'aurais, tu, il, elle aurait) ilâ ou elles auraient); séré (je serais etc). La 1^{re} personne du singulier paraît empruntée au patois correspondant avé, été, éré, séré. Par la suite, le son é se propagea aux personnes 2, 3 et 6, vu qu'en français les personnes en question se prononçaient comme la première. Mais les imparfaits et conditionnels en e, dont chacun faisait usage ici il y a un bon demi-siècle ont cessé de plaire. Rares, les jeunes demeurés fidèles à l'ancienne prononciation. Chose importante à constater, le patois est, dans une faible mesure seulement, responsable de l'envahissement par le son é. Le vernaculaire ne disait-il pas mé, té, sé, lé, dé pour mes, tes, ses, ces, les, des? Genève donnait l'ânévva; testa, festa, bestia, metipsimum à téta, édita, bëta, ménu. La toute puissante analogie propagea l'é à tort et à travers.

éi au dernier élément atténué en finale de mot, représente soit un e ouvert ou la diphtongue ai, soit un é fermé. Il apparaît dans les substantifs et adjectifs en ère, ière : péire (père), méire (mère), fréire (frère) (note : le comtois populaire reste ainsi fidèle à l'ancienne prononciation française du XVIII^e siècle) - cére et céira (cher et chère), priéire (prière); kâfokéire (cafetière), dâryéira (charrière); pûyéira (poussière); dâryié (subst. adj, et préposition); dâryéir (dernière) / Byéir (Bière village). Les ordinaux en ième accusent éi en comtois populaire : troisième, sixième et autres.

La diphtongue ai passe à é dans chère et chère (chaise et chaire)

L'é fermé français a aussi chez nous une prédisposition à diphtonguer en éi, surtout lorsqu'interne. Vous entendrez donc prononcer ânéiyé (année); chémyéiyé (cheminée); fûchéiyé (fâché); mâchéyé (marché et marcher); mo:ké(i) (moitié); chèké(i) (Sentier, village).

Sâkéi mâréi roméniéi

ai vai

ai La diphtongue graphique du français donne, ici et là, ai en jargon du crû. Le cas se présente pour ai, vai (j'ai, je vais) - à la 1re personne singulier du passé défini de la conjugaison en er; chan^{ai}, port^{ai} - à la même personne du futur présent; chan^{erai}, port^{erai} - aux diverses personnes et temps du verbe aider, ainsi qu'au substantif aide. Ont aussi ai les adjectifs vrai et vraie & Rocher^{ai} (Rocheray, toponyme); Col^{ai} (Golay, famille bourgeoise).

aider
aide

- a -

ä Bref, l'a français persista sans modification dans une foule de cas. Nous le retrouvons dans drä(p), tabä(c), mä(lä) canä(l), chä(z), rä(t) - dans läkə (lao); glace; menace; arèche; chère; cège; gège et gèger; nège et nège ger; rège; chëtte, tätte; chaille; bataille - aux 2me et 3me personnes des passés définis désuets de la 1re conjugaison: tu, il, elle alä, levä, et autres - dans les noms en ade, en dépit de l'è ouvert du patois correspondant: promenäde, saläde, passäde.

rätte

ä

l'a français devient démesurément long en comble populaire tout en s'obscurcissant: läche (substantif, adjectif et forme verbale); täche; bäcle; gäte; täte; pite. Influencé par le patois, notre ä se propagea à l'envi. Il apparaît dans les adjectifs en able, tels aimable, croyable, passable et dans les noms en age, comme passage, voisinage - dans ä(r)bre, mä(r)bre, où l'allongement fut causé par la chute de r - dans färce, miräcle, chocolä(t) - dans täble (patois träble) - dans le pronom démonstratif cä dont l'ä alinä consacré aux particularités syntaxiques reparlera.

Nous trouvons en outre cet ä sourd dans les prénoms Jäques, Äbel, Äbran (Äbrahan) Dävid, - dans les mots en ard, arde (alors que le patois présenterait è): renärd, canärd, bevärde, Bombärde (toponyme).

Bien que le français prit un circonflexe, äe protonique très allongé de tächer, bäcler, chäteau, räteau, bäton, chätäigne est de remarque. Celui de pâsteur(s), salu(t), mäbo(t), mäjo(x), pläno (instrument) paraît choquant.

e

Note sur a prononcé en è. Quelques noms en ard, arde présentent un è ouvert à la patoise, vu que le terme manquait au français ou qu'il utilisait un autre mot. A cette catégorie restreinte appartient: rönö, rönörd (grognon, grognome) calqué sur rönö, rönörd - kälälö, kälälörd (le français "bègue" ne s'employait guère, on préférait la vieille expression du crû).

- o -

ö L'ö du comble populaire correspond fréquemment au même son du bon français. Vous le rencontrez entre autres dans lö(t) plö(t), sö(t), trö(t) - hôte, môte, sôte, cölle, röbe, rösse, vergögne, örbe (rivière). Même son à la protonique dans dörmir(r), sörti(r), cöller, röchette.

Exceptionnellement, notre ö comble correspond à un ö moyen français suivi de r: mäjö(r), äekö (encore) d'äbö(rä). Plus rarement encore à un ö fermé français orthographié au öté (étan d'horloger).

Comme ailleurs dans le canton o' protonique, écrit au, devient o ; o'berge, Oguste, Obè (Aubert) et Oà'mà (Audemars), familles bourgeoises.

o'a

Cette diphtongue embronnâire correspond dans nombre de cas à un o ouvert moyen français suivi de r plus consonne. Ici se rattachent très o'a (h), d'o'a (dort), r'o'to'a (retors), f'o'a (fort), m'o'a (mort), p'o'a (port), s'o'a (sort), t'o'a (tort) o'a (or) - f'o'art (forte), m'o'art (morte), p'o'art (porte, il porte), o'a'rj'o (orge), t'o'arch'o (torche), b'o'arn'o (la borne, il borne), J'o'arj'o (Georges et village de St Georges).

J'o'arj'o

A l'initiale l. L'o'arj'oas (l'Orient, village).

l'o'arj'oas

Mais l'o'a local provient souvent d'un o ouvert français. Tel est le cas dans n'o'atr'o, v'o'atr'o (notre, le n'ôtre; votre, la v'ôtre); r'o'az'o (rose), ch'o'az'o (chose); N'ik'o'al'o (Nicole, famille bourgeoise, forme vieillie); id'o'al'o (idole); d'éz'o'al'o (désolé).

Notre o ouvert accompagné d'un soupçon d'a remplace en outre un o fermé français, orthographié o, ô, au, eau. Appartient à ces diverses catégories :

d'ép'o'a

n'o'a, v'o'a, (nos, vos); gr'o'a, gr'o'as'o (gros, grosse) aép'o'al'im-p'ô't), aép'o'a (dépôt), s'a'ta't'o'a (ce "tantôt" soit cat après-midi) k'o'at'o (côte), t'o'al'o (tête), o'a (eau), b'o'a (beau) ch'o'a (chaud), m'a'r't'o'a (marteau) ch'o'a'd'o (chaude), p'o'az'o (pause, subst et forme verbale).

Dans les paradigmes mentionnés, le patois accusait wè, wê, ou, ô, o ou é. Il n'est donc pour rien dans les emprises de l'envahissant o'a.

oe os

oe

L'eu (oeu) ouvert du français, suivi de r final se ferme en os en combier populaire. A odeur, majeure, vapeur, seigneur, fleur, coeur répondront ainsi o'ad'o, m'a'j'o'e, v'a'p'o'e, s'e'p'o'e, f'l'o'e, k'o'e.

Le patois avait déjà emprunté ces termes au français et prononçait oe comme le combier d'aujourd'hui.

Deux exceptions seront envisagées plus bas sous oe.

o'e

o'e

eu, euil français aboutissent à o'e en combier populaire.

o'k'o'e
o'g'o'e

Ne vous étonnez donc pas d'entendre prononcer fil'o'a (fil-leul), til'o'a (tilleul), s'o'e (seul) - fil'o'e'l (filleule) s'o'e'l (seule) - fo'e'l (feuille), a'c'o'e (accueil), s'e'r'k'o'e (cercueil) r'a'k'o'e (recueil), o'g'o'e (orgueil) a'e d'o'e (en deuil), fo'o'e (fauteuil) o'k'ir'o'e (écureuil) un o'e (un oeil).

Le patois présentait déjà la même déformation du français pour accueil, cercueil, recueil et fauteuil. Il y eut propagation en jargon populaire à d'autres mots de même famille. Le même o'e bref ouvert rend, en français combier, les mots français en eur : oeuf, veuf, neuf, boeuf.

Deux mots de la classe eur se rattachent ici : onoe (honneur) et bonoe (bonheur), qui empruntent leur oe au patois correspondant o'no'a, b'no'e - malheur donna par contre mal'o'e, à l'instar des noms en eur cités à l'alinéa précédent.

o'e

d'éz'o'a

pl'o'e

L'eu français formé tendit à s'allonger en o'e, en langage populaire, surtout lorsqu'interne. Mes voisins prononcent p'o'e, v'o'e (peux, peut; veur, veut et voeu); n'a'r'o'e (neveu); n'o'e (noeud); a'o'o'e (des oeufs), b'l'o'e (bleu), fo'e (feu); o'o'e (eux); a'pl'o'e (il pleut) k'o'e (queue).

o'e

caractérise aussi les féminins en euse : k'ur'y'o'e, z'o'e (curieuse), o'e'r'o'o'e, z'o'e (heureuse), m'o'q'o'e, z'o'e (moqueuse).

o'e

apparaît en outre dans o'e'r'o'e (heure), b'o'e, z'o'e (beurre); m'o'e'l'o'e (meule); a'v'o'e, g'l'o'e (aveugle). n'o'e, v'o'e (neuve); i pl'o'e, r'o'e (il pleure); j'o'e, n'o'e (jeune, le j'o'e, n'o'e, il j'o'e), pour nous en tenir à ces quelques exemples.

deu

La triptongue française ieu s'allonge chez nous en yoétt, notamment dans yoétt (le lieu, village) où l'influence du patois est manifeste - dans agoétt (adieu), pyoétt (pieu), miloétt (milieu), vyoétt (vieux) léz-yoétt (les yeux). L'oi français se prononce oá lorsqu'en finale oá lorsqu'intense. On dira donc nóá (noir); soá (soir); voá (voir et voire); doá (doit et doigt); loá (loi); tróá (trois); boá (bois); poá (poids); foá (fois et foi), tandis que vous entendrez du fwá avec un a très bref, sans raison apparente: fáloá (falloir); wúloá (vouloir); Bánoá et Góá (Benoît et Goy, familles bourgeoises). kóá (quoi), púrkóá (pourquoi) - nbára (noire), fóára (foire) óáyo (oie) k i króáyo ou voáyo (qu'il croie ou voie).

ú

L'ou français reste intact en français populaire, alors que le patois présentait d'autres sons (áo, ó, oé, wé). Nous avons ú bref, comme en français, dans genou, trou, pou, bou(t), lou(p), velou(rs), amou(r) jou(r), fou(r), dou(x) nou(s) vou(s) elle cou(d), ça bou(t), Fribou(rg) dans mouche, soupe, coude, foulé; douce, double, rouge; touché (substantif et formes verbales), boude, étouffe - dans gróúlo (grenouille), rúlo (rouille) chatúlo (chatouille) et tant d'autres.

ou

Lorsqu'à l'ú français correspondait la diphtongue patoise ou, celle-ci se propagea en comier populaire. A cette catégorie appartiennent: kou (cou et coup), chou (chou) feu (feu), seu (sacul et sou), mateu (matou), kalou (caillou) Byeu (les Bioux, village), mátou (moule), kaílo (roule et roule et infinitifs króulé, róulé - bróulé (rouille, substantif et formes verbales) - bróúlo (brouillon) sóulé (saculer), houze auquel correspondait le patois doú embofta le pas sans que la raison en apparaisse (doúzo).

ui

Issu de la triptongue française oui apparaît ici et là. Nous le trouvons dans juí (jouir), ébluí (éblouir), luí (Louis).

uei
uai

A l'affirmation française oui correspond un bizarre uei comier, alors que le patois se servait de ou. Le uei actuel serait-il, non une déformation de oui, mais le type normal promitif patois, issu de hoc-ille? (Le pronom personnel masc. de la 3me personne du singulier était éi). Si nous sommes dans le vrai, ouí s'introduisit dans nos montagnes grâce à l'église et à l'école. Il réussit, ou peu s'en faut à extirper la vieille forme du ou. (A noter que ou (eau) dut pareillement céder le pas à ou, propre aux parlers du Midi. Un souvenir de la forme primitive locale survécut dans le dérivé éiwá, au sens d'imbibé d'eau.) Le français populaire la remplit sur le pavois. Chez les gosses d'aujourd'hui uei tend à passer à uai qui a quelque chose de trivial.

u

Le comier populaire, se conformant à l'exemple du français fait un usage plus fréquent de l'u que le patois. Les paradigmes suivants offrent un u bref dans les trois langues: bu, dú, pu, vécú, nu, plu, Crésu(s) - rude, brute, puce.

Dans sûr, dur, pur et féminins correspondants, l'u allongé du bon français devint brevissime. On prononce donc sû, sûr; dü, dūr; pü(r), pūr. Il en était de même en patois. Même différence frappante de longueur dans les féminins et formes verbales en ure, tels pūr (piq'ure), kūr (cure) que le patois avait déjà emprunté au français. dans dūr (ça dure), jūr (il jure), où le patois accusait un ũ - dans brûl (brûle).

Dans une foule de cas, le patois présentait un autre son que l'ü français, entre autres dans tenu (tini), courru (koräs) - une (yē ou yina) brune (brōna), prune (prōma) bulle (böla). yēna yina brōna prōma

Ua
ua

Les voyelles françaises ne en hiatus persitent telles qu'elles en combier populaire (l'ŕ muet final y est pourtant autrement plus distinct). Tel est le cas dans nue, dūe, tue, pue, sue, femme, courru, voulue, etc. L'u des infinitifs tuer, puer, suer s'allonge analogiquement d'après le présent correspondant.

W

Répond chez nous à l'ui français un premier élément bilabialisé et suivi d'un i très bref. L'on prononce donc ^{brūi}brūi (cuit), ^{kūir}kūir (cuire) et autres formes verbales de même racine; ^{kwiro}kwiro (forêt d'horloger); ^{kūivr}kūivr (cuivre) - ^{swi}swi (suit), ^{swivr}swivr (suivre), ^{swit}swit (suite), ^{kwodr}kwodr (conduit), ^{lwi}lwi (lui); ^{bwisā}bwisā (buisson). ^{kādrū}kādrū

a

L'ŕ dit muet, interne ou final, se prononce distinctement, ce qui prête au parler d'ici quelque chose de chantant. L'ŕ s'ajoute régulièrement à toute consonne finale de mot. L'on dira ainsi chefŕ, suifŕ, œufŕ, laque(lac) Un ŕ intercalaire vient scinder des groupes consonnantiques peu communs, vous l'entendrez dans admirŕ, admetŕ, Edŕmont, Edŕvard; casuellement dans Hekŕtor. ^{admet}admet

Ararāya

L'ŕ intercalaire vient aussi faciliter la prononciation de noms de famille germaniques. Entendu entre autres Wūlf-ali, Sprung-ali, Spingule(r), Nestalŕ, Ch-riŕ (Schreier) Ochŕne(r) (Ochsner). Ritter se déforma en Riquenat. (note)

y

Caractéristique aussi du français régional le yod intercalaire appelé à combler maints hiatus. Toute une série d'exemples ont été relevés plus haut. Ce yod est de rigueur dans les féminins en iŕ, tels māniŕ, partiŕ - en ŕe comme jourŕnŕ, arrivŕŕ - ^{en ŕe}en ŕe (l'ŕŕ, l'ŕie) - dans les formes verbales en iŕ, aie, ŕie : fiŕŕ (fie), aŕŕŕ (aie); vŕŕŕ (voie).

Ont en outre un yod intercalaire liŕŕ (lieu) ŕiŕŕŕ (Lyon) Kristiŕŕŕ (Christian), Oriŕŕŕ (l'Orient, village).

Consonnes. Les alinéas relatifs au sort des voyelles et diphthongues françaises placées dans la bouche d'un brave Combier ont fait nombre d'allusions au traitement des consonnes. Il suffira donc de compléter les renseignements déjà donnés.

En finale des mots les liquides disparurent mais il y a tendance aujourd'hui à les ressusciter.

consonnautique

L disparut dans sè (sel), syè (ciel), myè (miel), éternè (l),
 Nòè (Noël), Michè (l), Marsè (Marcel), Samuè (l), Gâpriyè
 (Gabriel), Dâniyè (Daniel), Léopè (Léopold), Gîmè (Gamel
 village), Neuchaté (l).
 Quel fait exception. Lorsque suivi d'initiale consonnan-
 tique, on le fait suivre d'un e : kèl fôu! (quel fou!).
 Rien ne distingue le pronom interrogatif de l'adjectif
 correspondant. On se sert donc de Kèl à tū pour lequel
 as-tu ?

L garda un mouillement très accusé jusqu'à la fin du siècle
 dernier. A cette heure seules les personnes âgées n'y ont
 pas renoncé.

R Il n'y a pas d'r dans sî (sur et sûr), dans tū (tour) et
 ôâtū (autour), vâ (vert), dû (r), pû (r), sū (sourd) - ~~en~~
 dans les noms en ard, tels bâvâ (rd), renâ (rd) - dans Ar-
 tū (Arthur), Ôdômâ (Audemars, famille bourgeoise) - dans
 les infinitifs des 2^{me} et 3^{me} conjugaisons : fîni (r), par-
 jî (r), vâ (voir), âsôâ (asseoir).
 Suivant l'exemple du patois, r s'efface à l'intérieur des
 mots dans les groupes consonnantiques rs, rtr, rbr :
 vâsè (il verse), âô pèsè (on perce) - mâttrè (mâitre) - âbrè
 (arbre).
 r finale des prénoms et noms de famille germaniques en th
 thar, ter, passe avant la voyelle par métathèse. Un e muet
 d'appui accompagne le groupe tr ainsi formé. Walther se
 prononce Valtre, Souter Soutre, Pfister Fistre.

C Moins radicale que celle des liquides, la disparition de
 c (k) final. Certains sujets semblent hésiter à le sacrifier
 ou s'efforcent à le rétablir.
 Le k est bien mort dans avè (avec), krò (croc). Il défend
 tant bien que mal ses position dans sec, sac, bec, alors
 que le patois l'avait laissé tomber. Le k de lac demeure
 intangible, protégé qu'il est par un e muet d'appui.
 ch final des noms de famille germaniques, mis en gutturale
 est toujours suivi d'un e muet : Bloch, Lerch, Yäck devien-
 nent Bloque, Lerque, Yaque.

K.g. En français populaire, comme en patois, tout k.g. suivi
 de voyelle claire se palatalise fortement. Les exemples
 abondent :

- kèl* kî (qui), kilè (quille), kilè (excrément d'oiseau),
 kèl, kèl (quel, quelle); kèkchôzè (quelque chose); bûgè (bouquet), pîgè (piquet), sâ pîkè (ça pique). sâ pîkè
 rîskè (risquer), fâbrîkè (fabriquer)
 kâsè (caisse), kâsô (caisson).
 kânô (canon), kârkanè (carcan).
 kâstâ (quintal) kârkanè
 kâ (queue)
- kôe* kârkanè (curieux), kârkanè (écureuil), kûvètè (cuvette),
kûryôe kûvînè (cuisine)
- stron* gîlè ("guiler", soit rater), gîlô ("guillon", c'est à dire
 stron)
 gîtr (gûstre), Pîgè (Piguet, famille bourgeoise), mûgè
 (muguet)
 nâvîgèt (naviguer), sârâgèt (seringue)
 sârâgèt

gè, gèy (gai, gaie), gèn (gafne, chambre longue et étroite)
 gèp (guêpe)
 gèr (guerre)
 gèr (gueux).
 Gústav (Gustave), Ôgúst (Auguste). G. G. G.

ti, di français donnent en outre un k, g outrageusement palatalisés, piké (pitié), môké (moitié); Gèti (Dieu) On peut en dire autant de dia dans gâbl (diable), gæstr (diantre!).

Notes. Le patois local abondait en bilabiales, w et w. Même aujourd'hui le français local s'en ressent. L'autre jour, ma petite-fille, âgée de 8 ans, ne prononçait-elle pas *preziy*. Pour poésie ?

Les liaisons ne furent jamais en faveur dans nos parages. Dialecte et français populaire ignorèrent l'engouement pour la liaison qui caractérisa le français de Paris au cours des deux derniers siècles.

Le danger d'en faire de fausses existe pourtant chez l'écolier qui récite sa leçon, comme chez le natif, qui, mis en présence d'un gros bonnet ou d'un étranger de marque, cherche instinctivement à peigner son langage.

2 La liaison par Z apparaît en français populaire comme en bon français et en patois local :
 après l'article simple ou contracté du pluriel : les hommes, aux hommes.
 après les adjectifs possessifs pluriels mes, tes, ses, leurs ; méz bêtés (mes enfants)
 après les noms de nombre 2, 3, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15 & 16
 après les pronoms personnels nous, vous, ils, elles
 après l'adjectif démonstratif sé (ces) (vieux habits)
 après qualificatif : boz bêtés (beaux enfants), *voeu z ebi*

Le Comblin répuge par contre à la liaison *z* après un nom pluriel. Il dira le, jèz bôrda (les gens adroits); à brâ tivè (à bras ouverts); *de choux de lard* (des choux au lard); môz ècrés (moins heureux); plû épé (plus épais); bôz à Gamp (bois à Gamp)

t La liaison par t est de rigueur à l'interrogation, devant les pronoms i (ils ou il), èl (elle et elles), ô (on).
 È t i ? èl t è ? (est-il ? ont-ils ?), È t ô ? (est-on ?);
 pà(r) t i ? part t i ? pà(r) t èl ? part t èl ? (partent-elles ?)
 pà(r) t ô ? part t èl, partent-ils, part-elle, partent-elles, part-on ?

On l'emploie après le démonstratif sèt (sèt ôm, cet homme), sèt bêté (cette affaire), sèt étoil (cette étoile).
 après 7, 8, 18 et 20 : sèt, wît, diz-wî, vèz t aefèz (sept, huit, dix-huit, vingt enfants).

Le Comblin ignore totalement la liaison dans les associations qui suivent : kâz ô ("quand on", formule explicative coutumière à la gent scolaire), kâz i (quand il ou ils) kâz èl (quand elle ou elles), i sâz arrivè (ils sont arrivés), èl sâz arrivées (elles sont arrivées), i sâz ôsè (ils sont aussi), i vèz à krédif (il vend à crédit), ôz rî à gôar-jè dèplôzèyè (on rit à gorge déployée), lè nwi è sâz brè (la nuit est sombre), mô è bêtéré (mort et enterré), drôz è bî (droit en bas), ~~tû à là by è~~ (tout cela alla bien)

tû à là by è

Vogac rivè, bgaè aràcèjé (Aren ouvert, Aven arrange)

ms 764
765 766

À grés, àéfàe (un grand enfant), àù pèti àéfàe (un petit enfant)
méchàe òmi (méchant homme), vyólàe òrèjé (violent orage), Gràe
Èsè (le Grand Essert, pâturage de montagne), Gràe Ùjén (Grand
Eugène) s-urnom) Cette liste pourrait se prolonger indéfiniment.

n La liaison par n s'impose après l'article indéfini féminin
et masculin devant initiale vocalique : ùn òrèjé (une o-
reille); ùn òm (un homme).
Après les adjectifs possessifs mon, ton, son : mon àmi, ù
mòn àmiyè (mon ami, mon amie) etc
après le pronom ò : ò n àvé (on avait). ^{bien àmi}
elle suit les adjectifs bòn, ù bòn, ù bòn àmi, bün àmiyè
(bon ami, bonne amie); elle est indispensable après àe :
y àé n à (il y en a)
Mais la nasalisation manque dans les associations/byàe
èzè (bien aisé).

r Rarissime la liaison par r. Vous la rencontrerez dans
très (quatre ans), pàràe (par an), pàr isi (par ici).
En manque par contre dans pà àèdrò (par endroit), pà àé bā
(par en bas, c'est à dire à la plaine vaudoise), pà àé ó
(par en haut, soit là-haut)
après sur : sù àù mūr (sur un mur) ^{ou à}
après pour : pū àchèté (pour acheter), pū èz (pour eux),
pū èl (pour elle),
après vers : vè ó (vers eux); vè àù bāe (vers un banc).
Pas de liaison non plus après les infinitifs des trois
premières conjugaisons : chætét àvé (chanter avec), fini
à l'òpitā (finir à l'hôpital), àvò àéviiyè (avoir envie).
Il en est de même après les formes verbales suivantes :
jè, tū, i, dō èkò (je, tu, il dort encore) èl kù ó mār-
chèl (elle court au marché), i sò àéfàe (il s'est enfui);
ou autres.
Aucune liaison enfin dans les combinaisons chà à èvāe (char
à foin), là à fàodr (lard à fondre), tūjū óérò (toujours
heureux), valū à kòtè (velours à côtes), fū à pāe (four à
pain), tū à pyè (tour à pied d'horloger), jū àvāe et jū
après (jour d'avant et d'après), èl sèjū à Lòzān (un séjour
à Lausanne), etc

l La liaisons par l(i) s'utilise comme en français, après
bel : bël àéfàe (bel enfant), bël ànimā (bel animal), bël
óérò (belle heure).
après quel : kèl ènvi! (quel ennui!); kèl àécülè!(quelle
enfouille!)
on constate de l'hésitation après tè(1) dans tè l'òvrājé
(tel ouvrage), mais on dira tèl òm (tel homme) avec con-
viction.
La liaison se produit naturellement dans pèl à fòé (pelle
à feu), sèl à lízyé (seille à purin), mais manquait jadis
dans myè à vāèdrè (miel à vendre), à syè ùvè (à ciel ouvert)
dù sè èe grò (du sèl en gros).
un l prosthétique, emprunté au patois servit longtemps de
liaison : fèr à l èrèjé (faire enrager); ó ló dé chàe (au
haut des champs).

b La liaison par b ne se produit pas. On dira par exemple
còt èp (côté d'épave), l'òt à l'òt (l'ot à l'ot) (côté à côté).

k.g. Exceptionnelle la liaison par k ou g. Hésitante dans ^{sā(k)} ~~sa~~ à pāe (sac à pain), elle est obligatoire dans blāg ā tāba (blague à tabac), ^{sā k - dē (cinq ans)} ~~sa~~ Après "avec", il ne la faut pas : āvē āū po (avec un pot); āvē āēviy (avec envie).

v La liaison par v enfin se rencontre, comme en français dans noēv oēr? (neuf heures). Le patois neeu āurē l'ignorrait. ^{noēv āvrē}

L'hiatus, on a pu abondamment s'en rendre compte, ne répugne pas plus au français populaire qu'au vieux deviser ancestral.

De quelques particularités grammaticales et syntaxiques.

D'accord avec le vieux patois, le français populaire de la génération qui précéda la mienne se servait beaucoup du passé défini. Elle le distinguait nettement du passé indéfini ou composé. "J'y allai, j'y fus l'an passé", entendait-on dire; "mais j'y suis allé, j'y ai été" (à une époque indéterminée). Aujourd'hui, le passé défini survit dans les compositions des écoliers.

Le passé antérieur à redoublement du participe demeure des plus vivants, à côté du passé indéfini. Les "il a eu eu, il a eu été, il a eu fait, il a eu dit, il a eu vu", émaillent les conversations.

A la Vallée, comme sur nombre d'autres points, les adjectifs qualificatifs quel, quelle, quels, quelles se substituent à l'ordinaire aux pronoms correspondants. "kēl, kēl, vōē tū?" sont dans toutes les bouches. Le patois usait déjà du même procédé. Le souvenir en demeure dans les questions "kē prā tū?" "kē fyé tū?" (lequel prends-tu? lequel frappes-tu?) posée dans un jeu populaire décrit en son temps.

S'agit-il des pronoms démonstratifs celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ceux-ci, ceux-là, celles-ci, celles-là, le composant adverbial s'efface en français comblor. On répondra ainsi à la question lequel (laquelle) prenez-vous par sēlī, sēlē, sēl, sēlō. Le patois qui disait seik, sēlē, hā ou s-tāik, hāik, hālō, s-lēik ou s-lēlō n'est pour rien dans la suppression constatée en français populaire.

Le pronom démonstratif sā (ça) à l'a singulièrement allongé et fermé et d'un emploi constant, est de remarque en français local.

Il figure 1^o en tête de phrase : sā viū tū? (ça vois-tu?) synonyme de vūā tū sā? (vois-tu cela?) - sā vūvī vū? (ça savez-vous?); concurrent de sāvē, vū sā? (savez-vous cela?) - sā s, dī (cela se dit) - sā lwi vyāe byāe (ça lui vient bien) - 2^o après le pronom sujet : 1. sā vōē (je veux cela; je le veux) - tū sā prā? (ça prends-tu?) - 3. sā sāv (elles le savent) - vū sā krōyē? (le croyez-vous?) 3^o entre un pronom au datif et forme verbale personnelle : 1. lā sā dī (il leur dit); 2. lā sā mōtrā (elle le leur montra). 4^o en finale de phrase : vā tū sā et autres déjà cités sou lo.

sēik, sēlē; hā ou s-lēlō; hāik, hālō, s-lēik ou s-lēlō

gèwàye mè lü

Le pronom au datif précède celui à l'accusatif aussi bien en français populaire qu'en patois. Ne vous étonnez donc pas d'entendre : dis-me le, di mè lü (dis-le moi) - Montrez-me le, môtrá mè lü (montrez-le moi) - envoyez-me le, gèwàye me lü (envoyez-le moi) - il leur l'a reproché, éi lão la reprôdjé (il le leur a reproché)

Remarque. On se sert aussi concurremment d'i, voé m? l? prêté, d'i l? m? voé prêté; et même d'i voé m? l? prêtéi (il veut me le prêter). Le patois connaissait lui aussi trois variantes coré respondantes.

On a prétendu que certains barbarismes, propres à la Vallée et au Pays Romand en général (parfois même à la Conté limitrophe) étaient d'origine germanique.

Ainsi la tendance à employer le qualificatif en fonction adverbiale dans "il fait bon chaud, il fait rude beau". Or, cette particularité remonte sûrement à une haute époque, aux origines de la langue peut-être, car le patois dispose des formes correspondantes : fã bô tso', fã rüdu byó. Il ne saurait être question d'une influence allemande récente.

Dans la position en finale du participe passé des tournures "je n'ai personne vu, il n'a personne rencontré, nous n'avons personne aperçu" il convient, ce me semble, d'admettre une intervention de l'analogie. Le français correct ne dit-il pas : "je n'ai rien vu, rencontré ou aperçu ?" On aura formé sur ce modèle, à une époque où rien et personne étaient encore substantifs, un "je n'ai personne vu" et autres. Même conditions en patois : "n-è-né-vü, n-è-rà-vü." Ici aussi le hasard voulut qu'en allemandes, en patois et en comber, le participe passé occupât le dernier rang.

m-è-né-vü, n-è-rà-vü.

Chacun peut le constater, le français du Haut Vallon se montre plus récalcitrant au polissage par l'école que ce n'est le cas du français populaire de la plaine vaudoise. Rien de plus naturel, la Vallée plus éloignée des centres de culture, ayant toujours constitué un petit monde à part, se trouvait moins exposée aux influences du dehors.

Il y a un demi-siècle, on pouvait entendre Outre-Molendruz un jargon coloré et fortement accentué, assez différent du comber. Nos montagnards s'en moquaient. Ils en avaient de quoi, les malheureux! Depuis lors, le gros négan, ainsi appelait-on malicieusement le parler du pied vaudois du Jura s'est réformé, voire peigné et pommadé. Il se réduit aujourd'hui à un faible accent. On peut s'en apercevoir en écoutant les faucheurs qui, chaque été, viennent faire les foins chez nous. Nul ne s'amuse plus à les contrefaire. Leur parler n'a quasiment rien de caractéristique.

Le français, langue étrangère, bien qu'apparenté, pénétra sérieusement chez nous au début de l'époque bernoise. Il devint la langue des actes, de l'église et des rares écoles.

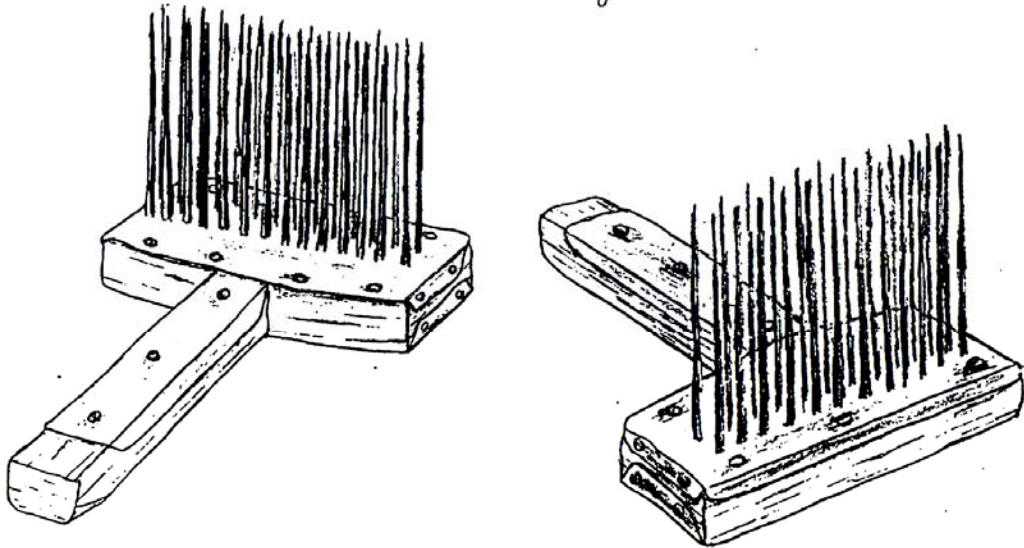
Au cours des siècles, la langue d'importation concurrença de plus en plus le patois, le mina, tout en lui fournissant les termes qui manquaient à son vocabulaire.

Mais comment expliquer que le français ait pris une physionomie si différente selon les régions ? La coexistence des patois contribua dans une large mesure, à dénaturer l'idiome importé de France. On a essayé plus haut d'établir quelle fut au Chenit, l'influence du vernaculaire sur le français populaire.

D'autres facteurs, notamment ceux de la race, de la façon défectueuse d'enseigner, de l'isolement plus ou moins complet, doivent être pris en considération.

Le Vaudois, le montagnard surtout, a quelque chose de lourd et de nonchalant. Son parler populaire s'en est fatalement ressenti. Convenons-en, le français naguère parlé au Chenit n'avait rien d'harmonieux ni d'agréable à entendre. Il contrastait fâcheusement avec le langage populaire du Haut-Doubs, ce gazouillis rapide et aisé, aussi saluons-nous avec satisfaction la lente évolution constatée.

Aiguilles: 8 cm.



Leignes à carder

C1 *Vittor & Lorenz*
Grisson & Vignard

Au temps où le patois régnait en maître incontesté, nos Combiens avaient relativement peu de formules de salutations et de prise de congé à leur disposition. *Bô dzœ* (bonjour), la plus usitée des premières, s'employait naguère du matin au soir. Il fut pourtant une époque où *bô dzœ* demeurait réservé à la matinée, tandis que l'après-midi *bô vépr* était de mise. Vers 1850 seuls de rares vieillards savaient encore faire cette distinction. Je ne sache pas qu'on ait jamais essayé chez nous de rendre *bô vépr* par *bon vèpre* ou *bonnes vèpres*.

Il y avait naturellement toute une série de nuances dans le bonjour: du bonjour tout sec au bonjour le plus aimable, le plus gracieux. Vouloir témoigner à la personne saluée une cordialité spéciale, on se servait de la duplication ou de l'adverbe *bô dzœ bô dzœ*, *ba (ba) bô dzœ*. Même constatation en français d'aujourd'hui.

Fait étrange, le patois ne dispose d'aucun correspondant de soir. Le français populaire lui se chargea de déformer la formule bonsoir en *bão swā*.

Dès que le jour commençait à baisser & pendant la soirée, *bô dzœ* fait place à *bün - né* des heures déjà avant qu'il ne fût question d'aller chercher le repos.

A ces formulettes d'usage constant venaient s'en ajouter d'autres employées occasionnellement. *Büna matinā, bün apré myé dzœ, bünavèpra* (bonne matinée, bonne après-midi, bonne vèpre), s'écriait-on parfois en prenant congé.

Certains disaient cérémonieusement dans les mêmes circonstances *le bon Dieu vous aide* - ou *le bon Dieu soit avec vous*.
 Maints plaisantins ajoutaient, après avoir tourné le dos: *& le loup avec les chèvres*.

Il semble bien qu'adieu ait sa raison d'être en prenant congé seulement. Détrompez-vous! Le terme, en se patoisant, prit un sens plus large, devenant formulette d'accueil tout autant que de départ. Ne vous étonnez donc pas d'entendre des personnes de l'un et l'autre sexe s'aborder & se quitter en se disant *à zœu!* Le terme a quelque chose d'amical, de familier. Je ne sais quel observateur étranger avait fait la remarque qu'au canton de Vaud, adieu s'adresse à des gens que l'on tutoie, bonjour à ceux que l'on vouvoie. Il arrivait pourtant à des gens très bien, de tirer leur coup de chapeau en diant: Adieu Monsieur! Adieu Madame. Ce qui, il y a un demi-siècle, paraissait ridicule.
Salü, prononcé avec un *ä* d'une longueur démesurée, remplace souvent *agœu*. Vous entendz, mais surtout les représentants du sexe masculin, se saluer au passage; s'aborder ou se séparer par un cordial *salü*; les jeunes générations tendent il est vrai à revenir à *C'ä*...

1. *le bon Dieu soit avec vous*

Serviteur, prononcé sur un ton chantant inimitable avec tendance à porter l'accent sur la 2ème syllabe (*särvetoë*) détonne de plus en plus et prête à faire sourire la génération montante. Le terme connut une certaine vogue au début du siècle passé.

Il me souvient aussi avoir entendu des anciens se saluer par *gäddä* (santé), en sous-entendant "je vous souhaite une bonne santé" - se quitter par le sentencieux "*kösärvädd*" (soit, en toutes lettres "je vous souhaite conservation, c'est à dire de vous maintenir en forme). Le désuet *rëspä* (respect) comme formule d'accueil se rattache au même groupe.

Ää plëxt ää vö raväinä (au plaisir de vous revoir) s'entend encore de temps en temps. N'oublions pas la formulette d'accueil patois, demeurée populaire en français local : *kë bö vö* ? Quel bon vent (vous amène) ? Rare par contre le *bün äptäqä* (bonne inspiration (de nous rendre visite). Il existe aussi, tant en patois qu'en français, toute une série de formulettes servant à prendre congé : *ä tē (vö) raväinä*, à te (vous) revoir *ä ändtru yädzu* ou *ä ändtra vö*, à une autre fois, *ä la revovance*, parfois comiquement déformé en *ä la revovure*, *ä la prochainä*, *ä la sönära kväv*, à la semaine prochaine (qui vient-prochaine) ou autres variantes.

Mais foin de ces formulettes vieillottes de civilité ! Un vent d'impolitesse a soufflé sur le Haut Vaillon comme ailleurs. Bon jour, Monsieur ou Madame, trop long à articuler tend à se réduire à "jou". Au lieu de soulever le chapeau, on s'en tient à un vague geste dans sa direction. J'ai même entendu parler, au début du présent siècle, d'un groupe de jeunes gens qui avaient résolu de ne plus jamais lever ou soulever leur couvre-chef devant qui que ce fût. Certains instituteurs ont cherché à réagir contre cette tendance. Il existe chez nous une localité où les écoliers saluent tout passant qu'ils croisent sur la route à la mode d'autrefois. Il n'y a en effet pas si longtemps que parents et maîtres enjoignaient aux enfants de saluer poliment toutes les grandes personnes, même les inconnues, les vieillards surtout.

Un souvenir plaisant, il remonte aux premières années du siècle actuel. En gare de Berne nous attendions, mon collègue et moi, que le train se mit en marche. Tout à coup au milieu du vacarme, sentencieusement retentirent les paroles : "*ägä; sä fä k kün sä ää se r v ä ä präätän*". Nous sursautâmes : seul un pauvre Chenillard pouvait s'exprimer ainsi. C'était en effet, un vieillard de chez nous qui prenait congé de parents établis dans la ville fédérale.

Code de politesse
Anstanderegels. Les gens frustes des siècles révolus ne se préoccupaient pas le moins du monde de l'étiquette. Les belles manières leur étaient étrangères, leur paraissaient même déplacées et rébarbatives. On entrait chez le voisin comme au moulin. L'intrus, s'il trouvait la famille attablée, ne songeait nullement à s'excuser. Il lui arrivait même de piquer sans autres un "berbot" dans la marmite placée sur la table. La plupart trouvaient ces familiarités naturelles et ne s'en formalisaient pas. Heurter à la porte eût paru plutôt désobligeant.

Un gosse auquel sa mère avait fait des recommandations se vit un jour rabroué vertement pour avoir frappé à la porte d'une connaissance, n'a-t-il raconté sur ses vieux jours.

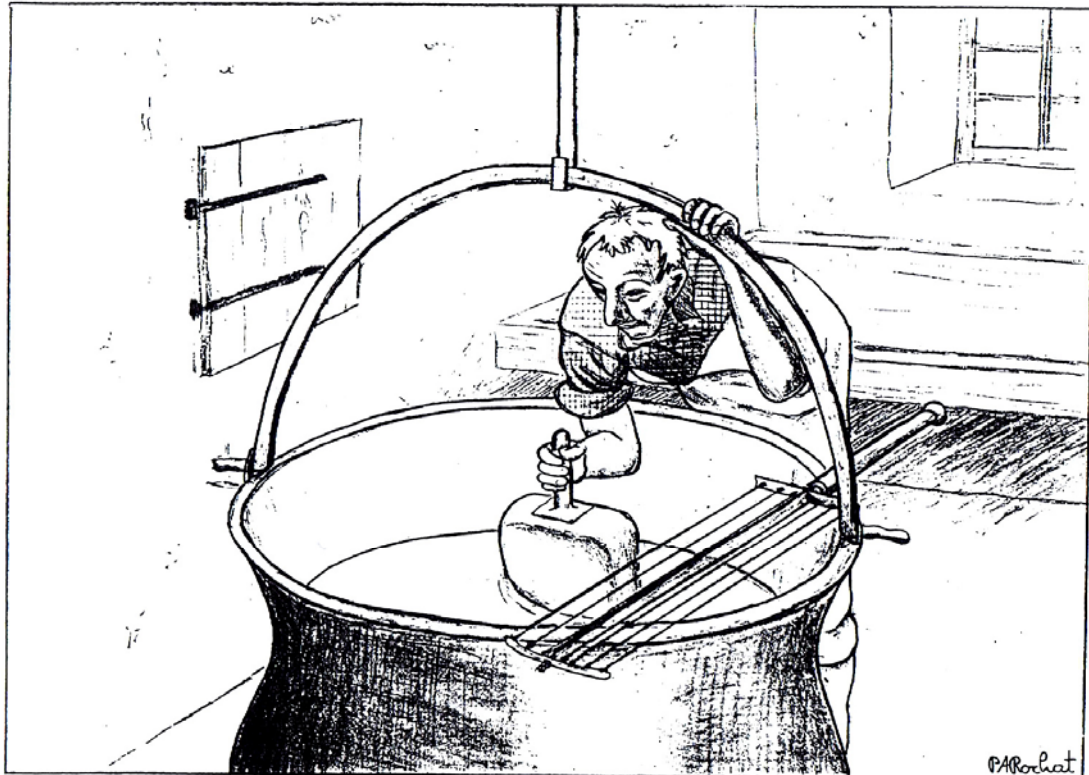
1. *ägä; sä fä k*
küm sä ää se

'Tāvāc tē fōta dē rōlé sū lū lā, tsāfu dē krāpō. l'apostropha-t-on (tu n'avais pas besoin de frapper à la porte, sacré crapaud). L'événement se passait dans mon hameau natal, il y a environ quatre-vingt-dix ans.

Il y eut naturellement de bonne heure des gens pour déplorer cette rudesse des moeurs, surtout les pasteurs, les régents et les magistrats.

Le juge Nicole fait allusion à ce manque absolu d'éducation dans son Recueil historique (p. 380):

"La tradition prétend, assure-t-il, que les habitants du Chenit étaient à peu près sauvages, si rustres, si grossiers qu'ils ne se servaient même pas de cuillères pour manger leur soupe, se contentant de prendre le pain avec les doigts dans leurs écuelles et de boire le bouillon ..."



Le travail du caillé à la Moutte.